

**Abdelmalek Sayad et Hannah Arendt.
Un dialogue souterrain autour de
des sans-Etat, des migrants au XIXe, XXe-XXIe siècle**

**Marie-Claire Caloz-Tschopp, Professeure titulaire à l'Institut d'Etudes Politiques
Internationales (IEPI) de l'Université de Lausanne**

Préambule

Ce colloque est l'occasion pour moi de continuer une longue histoire humaine, amicale, scientifique commencée à l'Université de Lausanne grâce à Laurent Monnier qui avait invité Abdelmalek Sayad à Lausanne, puis dans le cadre de la fondation du Groupe de Genève « Violence et droit d'asile en Europe » (GGE) en 1993. Aujourd'hui, comme pour les personnes ici présentes, une des occasion nous est offerte de continuer le travail en réseaux du GGE qui s'est poursuivie dans plusieurs étapes et récemment dans une recherche de Genève intitulée *Mondialisation, migrations, Droits de l'Homme*, dont j'ai dirigé l'un des volumes¹ avec l'appui de Pierre Dasen, professeur ordinaire à l'Université de Genève, spécialiste de la recherche interculturelle en éducation et en psychologie.

Nous sommes donc réunis ici, pour continuer à nous remémorer A. Sayad, son travail, son oeuvre. En parcourant ses textes avec nos questions d'aujourd'hui. A. Sayad, ami et sociologue de l'e-im/migration est plus présent que jamais. Nous faisons le parcours en relisant ses travaux avec sa présence amicale au sens où Derrida parlait de politiques de l'amitié² à la suite d'Aristote qui précisait que l'amitié existe aussi entre les vivants et les morts. Sayad aiguillait à chaque fois notre curiosité, notre désir de questionnement et de partage confiant. Je me rappelle son hospitalité et celle de Rebecca qui est là parmi nous. Je me souviens d'un repas magnifique et d'une longue discussion restée dans ma mémoire. Elle m'a ouvert des perspectives infinies d'un travail intellectuel. Elle a ravivé mon souci de position basé sur des choix de vie refondé à chaque pas dans un travail de résistance quotidien. Je me rappelle aussi sa présence chaleureuse, respectueuse, habitée par la passion de la découverte des conditions d'existence des femmes et des hommes, par un souci d'analyse minutieuse et approfondie de chaque fait, de chaque situation placée dans l'histoire et l'espace.

En préambule, avant de vous parler de ces deux auteurs, j'aimerais rendre hommage à A. Sayad qui m'a fait découvrir Hannah Arendt que j'ai finalement choisi comme auteur dans le cadre de ma thèse en philosophie³ tout en faisant un travail de citoyenneté au moment où se mettait en place dans l'UE une politique de dissuasion envers les requérants d'asile après le blocage des politiques d'immigration dès 1974. A un moment où, tout en participant à la mise

¹ Caloz-Tschopp M.C., Dasen P. (dir). (2007) : *Mondialisation, Migration et Droits de l'Homme/Un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté*, Bruxelles, éd. Bruylant, 526 pages (vol. I), 2007 dans le cadre d'une recherche du RUIG (voir site du RUIG).

² Derrida J. (1994) : *Politiques de l'amitié*, Paris, Galilée.

³ Caloz-Tschopp M.C. (2000) : *Les sans-Etat dans la philosophie de Hannah Arendt. Les humains superflus, le droit d'avoir des droits et la citoyenneté*, Lausanne, Payot.

en place de refuges de protection dans un cadre de citoyenneté en Suisse, je constatais un conflit ouvert entre une activité politique et une activité théorique, où je doutais de la possibilité de parvenir à articuler et à penser ensemble une activité de citoyenneté dans le cadre de la défense du droit d'asile en Suisse et en Europe et un projet de thèse en philosophie politique, A. Sayad m'a dit un jour avec l'air malicieux qui lui appartenait pourquoi ne lis-tu pas Hannah Arendt?

Son conseil a ouvert la voie pour une lecture de l'oeuvre d'Arendt à partir d'interrogations de Sayad et d'autres, dans un nouveau cadre historique, politique, social, dans un nouveau contexte des « sans-Etat » des politiques migratoires et du droit d'asile tout en ouvrant des horizons à la fois sur ce que signifie pour tout chercheur de « tenir une position » dans le travail intellectuel, la citoyenneté et dans le travail de philosophie et de théorie politique trop souvent limitées à la souveraineté territoriale, nationale et à la prérogative de la guerre.

S'il existe une pensée d'état, la philosophie politique attachée dans son courant dominant à la souveraineté étatique et nationale, en fait partie. Ce qui implique d'emblée une approche critique sur les catégories de la philosophie politique. Il n'est pas difficile d'imaginer comment la lecture des travaux du sociologue Sayad fait entrer de plein pied dans une sociologie d'Etat, une sociologie du pouvoir, où la souveraineté se révèle être du côté de la domination, mais où *Le Prince* est le migrant en mouvement pris dans les contradictions du national et du non national dans la toile de la domination, les contradictions, les ambiguïtés, la résistance, et les luttes au quotidien.

Je me souviens encore lorsque Sayad participait aux séances du Groupe de Genève dans les années 1994-1995-1996-1997. Je me souviens de son souci pour d'une « science de l'é-im/migration et pas des immigrés (science « de service public » selon les termes de Pierre Bourdieu ?)¹. Je me souviens sur son insistance à parler *d'objet* et non de *problème*. Je me souviens de son désir d'une épistémologie permettant une description rigoureuse de la condition é-im/migrée dans le contexte historique des rapports de colonisation et de post-colonisation franco-algérienne et de la globalisation. Je me souviens surtout de sa capacité, à *s'étonner* (Socrate) radicalement, à reprendre les questions à la base, à déplacer les préjugés, les catégories², les objets, le regard, les points de vue dans son entreprise critique de constant dévoilement. Comme chercheur en philosophie elle m'avait beaucoup frappée et stimulée, encouragée.

Les exposés du colloque ont été placés sous le terme « droit d'avoir des droits » qu'Arendt a développé dans sa critique des Droits de l'homme dans son volume *L'impérialisme*, une des parties des *Origines du totalitarisme*. Je vais montrer en quel sens, la citation unit profondément les oeuvres de Sayad et d'Arendt autour de la fameuse trilogie aporétique visible dans les ceintures des populations mêlées des Balkans et aussi entre le Pakistan, l'Inde et la Chine, ces « peuple, Etats, nations » mêlées dans les années 1920, 1940. Aussi autour des migrants de la globalisation absents du « droit d'avoir des droits » devenus des sans-Etat pour des millions d'entre eux. Par le processus migratoire, par les étapes historiques de la globalisation, ils sont devenus des sans-Etat du point de vue politique et des « acosmiques », selon le terme d'Arendt du point de vue philosophique.

¹ Sayad A. (2000) : *La double absence*, Paris, Seuil, 177-178.

² « Il faut s'attaquer au principe qui est en amont de la confusion entre immigration et asile, c'est-à-dire à nos catégories mentales, à notre outillage intellectuel, qui est aussi un outillage social, moral et politique, qui fait qu'on ne peut pas penser autrement que comme nous le faisons ordinairement. Rentrer dans le jeu de l'argumentation pratique, c'est faire le jeu de ceux qui ont intérêt à la confusion ».

Sayad A., lettre du 15.11.1991, au retour des Etats-Unis.

On se trouve en face de deux auteurs, l'une théoricienne politique et philosophe, Arendt, l'autre sociologue, Sayad qui font partie de la construction de la théorie sociale souterraine au XXe siècle à l'époque du colonialisme, de l'impérialisme, du totalitarisme. Ils méritent d'autant plus notre attention. Faire dialoguer les deux auteurs à la lumière de questions que nous avons aujourd'hui implique de déambuler entre la France et l'Algérie, dans l'espace européen du XXe siècle et de nous situer aussi aujourd'hui dans une temporalité et un espace mondial hétérogène et éclaté.

Dans ce colloque autour du thème « le droit d'avoir des droits » (Arendt) sur l'œuvre de Sayad, je me propose de faire dialoguer Arendt et Sayad, c'est-à-dire les faire dialoguer *entre eux et avec nous*. Pour mieux saisir en quoi la pensée de Sayad est *actuelle*, il s'agit de tisser ensemble deux cultures, deux expériences de peuples dominés et sans-Etat, deux élaborations de théories des sciences humaines et sociales souterraines et en partie invisibles confrontées à la fois à la domination et à la nouveauté. En bref, tisser (la métaphore est prise dans *Le politique* de Platon)¹ ce qu'il y a de commun entre la position historique du peuple juif et du peuple kabyle, et d'autres peuples, minorités dominés dans le monde, la domination totalitaire, la domination coloniale et post-coloniale, le statut de la migration, de l'exil, pour mieux comprendre le capitalisme total libéral d'aujourd'hui. Je me propose d'installer aussi un dialogue de nous *avec eux* (avec Sayad, avec Arendt). Dans ce dialogue qui s'élargit, il s'agit de se soumettre un instant à ce qu'ils ont voulu dire en parlant, en écrivant, en faisant œuvre de sociologie et de philosophie, de théorie politique. Ce qui nous contraint pour un moment à nous débarrasser d'une part de nous-même pour mieux les observer, les lire, les écouter, les retrouver et nous retrouver aujourd'hui grâce à eux. Nous retrouver riche du travail de pensée critique.

Qu'est-ce qui rapproche les œuvres de Sayad et d'Arendt ? Ils partagent, dans des contextes historiques, géographiques différents, des existences et des expériences pourtant proches. Relevons l'appartenance de Sayad à un peuple sans Etat dans un Etat doublement colonisé (La Kabylie) par un Etat-nation colonisateur et par une nation à l'intérieur d'un Etat colonisé et pour Arendt l'appartenance à un peuple sans Etat (le peuple Juif) ; la situation d'exilée, d'apatride devenue réfugié (Arendt), d'émigré devenu immigré (Sayad) ; la sensibilité extrême à l'incomplétude, à la double absence (Sayad) qui est un partage au sens de séparation, de scission, de rupture que Sayad montre tout au long de son travail de sociologue, faisant écho à l'isolement, au manque de pensée, à l'expulsion allant jusqu'à la non appartenance au monde (cosmos), qui ne peut être seulement donnée par un passeport, mais doit être élaborée par le « droit d'avoir des droits » (Arendt) ; leur sensibilités réciproques aux catégories de la pensée du pouvoir, aux préjugés, aux illusions, à l'aliénation, à l'activité de pensée traduite dans des domaines différents.

Pour les relire tous les deux et les mettre en dialogue, je me suis centrée sur cinq textes principalement en relisant aussi d'autres textes de référence de leur œuvre respective. Chez Sayad, son texte fondateur est à mon avis, sur les questions qui nous intéressent : *Qu'est-ce qu'un immigré ?*² Il faut y ajouter le texte, *Coût et Profits de l'immigration*³, dans *La double absence* et son texte très intéressant écrit pour le Groupe de Genève, « Violence et droit d'asile en Europe », *L'asile dans l'espace Schengen, la définition de l'Autre (immigré et*

¹ Castoriadis C. (1999) : *Sur Le politique de Platon*, Paris, Seuil.

² Sayad A. (1991) : *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, de Boeck.

³ Sayad A. (1986) : « Coûts et profits de l'immigration. Les présupposés d'un débat économique », in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, no. 61, mars, p. 383-397.

réfugié comme enjeu de luttes sociales)¹. Chez Arendt, je m'arrête surtout ici au chapitre V, de l'impérialisme intitulé, *Le déclin de l'Etat-nation et la fin des droits de l'homme*² et à son texte *Nous les réfugiés*³.

Relire Sayad c'est se replonger dans l'histoire de la crise de l'agriculture de la colonisation algérienne par la France en Algérie et en Afrique du nord. C'est voir décrites au fil de ses travaux les trois âges de l'immigration en articulant colonisation et é-im/migration dans le cadre juridico-politique-étatique du « national-non national » avec l'émergence transnationale (à son époque, dans la fin du XXe siècle il faudrait plus parler d'Europe des polices intergouvernementales avec l'expulsion de millions d'immigrés en Europe de la citoyenneté). En effet, dans un de ses derniers articles sur Schengen et Dublin Sayad distingue asile et droit d'asile. Il réfléchit à l'articulation entre asile et immigration. Il constate les contradictions entre le système d'Etat-nations et des cadres supra-nationales, intergouvernementales émergeant dans et autour du laboratoire Schengen.

La double absence est le constat d'une absence dans la pays d'émigration et le pays d'immigration avec le déracinement, la non intégration, la non citoyenneté, rendue supportable par des illusions. Qu'on peut renverser en condition d'existence du fait d'être en mouvement, dans un espace de ce qu'Arendt appelle l'entre-deux (*l'inter-esse*) en construction aux frontières de la démocratie (Balibar). La deuxième partie du titre du colloque... « aux souffrances de l'immigré » (qui est de Pierre Bourdieu) introduit le paradigme médical que l'on voit à l'œuvre dans d'autres domaines (analyse du travail) que j'hésite à adopter sans autres tant toute l'œuvre de Sayad dont on connaissait la sensibilité à la souffrance que j'interprète à partir de son double souci sociologique et politique, celui des possibilités et des conditions « d'existence » des e-im/migrés et celui de la justice.

Relire Arendt, c'est se replonger dans la courte histoire du XXe siècle, qui bouscule la périodisation historique de longue et de courte durée, quand la société totalitaire implique l'avènement d'une *rupture* historique « sans précédent » (Arendt) par l'événement de l'extermination de masse pensée, planifiée, mise en œuvre à grande échelle dans les camps d'extermination et les fours crématoires. En prenant acte de ce qu'a montré Arendt avec la « domination totale », les humains superflus et dans ses remarques à la fin du chapitre V, sur le chômage, sur les expulsées. On verra que des liens sont intéressants à ce niveau avec l'œuvre de Sayad.

Je les relis tous les deux en faisant dialoguer un questionnement de deux lieux, deux périodes de l'histoire du XXe siècle, en prenant acte que depuis leur disparition (1980-1990), la forteresse Europe s'est transformée en machine de guerre classant les étrangers et même les nationaux entre amis et les ennemis (Carl Schmitt) avec la philosophie des cercles d'Etat raciste et la guerre de civilisation induisant la délocalisation et l'expulsion des migrants des

¹ Sayad A. : « L'asile dans « l'espace Schengen » : la définition de l'Autre (immigré ou réfugié) comme enjeu de luttes sociales », Caloz-Tschopp M.C., Clévenot A., Tschopp M.-P., *Asile, violence, exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Genève, co-éd. Cahiers de la Section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève, Groupe de Genève, Violence et droit d'asile en Europe (GGE), 1994, p. 193-235. J'ai aussi pris en considération les textes suivants : Sayad A. (1994) : « Migration, refuge, asile », Caloz-Tschopp M.C., Fontollet M., *Europe : montrez patte blanche*, Genève, éd. Centre Europe-Tiers Monde, p. 276-296 ; Sayad A. (1991) : « L'ordre de l'immigration entre l'ordre des nations », *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, de Boeck, p. 289-313 ; Sayad A. (1985) : « Exister, c'est exister politiquement », *Presse et Immigrés en France*, Paris, CIEMI, 135, novembre (1ère partie, « Pour une défense des droits civiques des immigrés »).

² Arendt Hannah, *L'impérialisme*, (vol. II), *Les origines du totalitarisme*, Paris, Points, 1972.

³ Arendt Hannah, *La tradition cachée*, Paris, Christian Bourgois, 1987. J'ai aussi pris en compte ses autres volumes sur le totalitarisme.

« suds ». L'apartheid (selon le concept déplacé de l'Afrique du sud sur le terrain des migrations par Laurent Monnier) ami de Sayad¹, n'est plus seulement notre passé et notre avenir, il est notre présent. L'apartheid a un visage politique où se mêle l'expérience étatique nazie et sud-africaine. L'apartheid est une séparation cynique et nihiliste : mieux gérer les nouvelles conditions l'exploitation des travailleurs et donc des travailleurs migrants, sans souci de ce que contient la logique du processus, à savoir la surxploitation, le jetable, la mort, la destruction (de la nature, des humains).

L'apartheid devient plus cyniquement sélectif en fonction des nouveaux besoins du marché du travail dans la globalisation. Il devient plus nihiliste dans l'expulsion des gens des « suds » comme le montrent les morts aux frontières de l'Europe (un exemple peut illustrer ce processus : l'Espagne forcée de reprendre des expulsés des Canaries, qui les met dans des bus et les abandonne en pleine campagne pour qu'ils deviennent des travailleurs clandestins, sans nom et dans protection aucune).

L'enjeu d'une démarche de dialogue entre et avec Arendt et Sayad est tout en faisant un travail historique de mémoire de prendre Sayad avec nous dans nos luttes et nos travaux théoriques d'aujourd'hui pour nous projeter dans l'avenir. Dans une lecture ainsi entreprise, il ne s'agit donc pas d'une démarche comparative d'analyse de textes classique, mais d'un double dialogue pour tenter de dégager un questionnement commun entre eux avant-hier et hier et avec nous aujourd'hui qui tourne autour de l'existence politique et philosophique et de son contraire, le fait d'être sans cadre politique, sans appartenance politique reconnue, sans droits, situation qui dans certaines circonstances historiques peut conduire à l'acosmie (Arendt). Qui demande alors à être renversée en « droit d'avoir des droits », ce socle indépassable de la citoyenneté redécouvert par Arendt.

1. L'actualité de la pensée de Sayad

La pensée de Sayad est très actuelle. Elle est prospective. En quoi de mon point de vue et depuis la philosophie et la théorie politique, on peut dégager l'actualité de la pensée de Sayad ? En quoi elle peut ouvrir des voies pour analyser l'avenir ? Les voies de recherche passent assurément par un nouveau parcours des liens entre immigration, Etat et Nation – un des thèmes du colloque - déjà engagé par Sayad, en les articulant aujourd'hui avec les changements importants dans la géopolitique mondiale et la reconfiguration d'empire(s).

Dans l'organisation des politiques migratoires et du droit d'asile en particulier la logique du « national-non national » mise en exergue par Sayad domine encore actuellement, au niveau universel, régional et national, en ce qui concerne les structures institutionnelles, budgétaires, les principes et les normes. Dans le droit d'asile, le rapport individu-Etat-nation domine la procédure juridique d'asile pour l'examen des demandes d'asile, même si s'y mêlent des catégories transnationales. L'importance des personnes déplacées dites « internes » sont plus importantes en nombre que les réfugiés sur la planète et leur qualification montre la prégnance du système d'Etat puisque l'interne se réfère aux frontières de l'Etat. En même temps, qu'on constate le glissement d'un système de protection basé sur le droit d'Etat-nation et sur le laboratoires Schengen, on constate un autre glissement vers des dispositifs humanitaires dont le système de référence est le droit international humanitaire, en clair le droit de la guerre, les victimes.

¹ Monnier Laurent, « L'apartheid ne sera pas notre passé, il est notre avenir », Caloz-Tschopp Marie-Claire, *Le devoir de fidélité à l'Etat entre servitude, liberté, (in)égalité*, Paris, L'harmatta, 2004, p. 221-237.

Vu qu'il s'intéressait en particulier aux relations entre la France et l'Algérie, Sayad a beaucoup mis l'accent sur le système *national* à la base de la pensée d'Etat et des relations entre Etat colonisateur et Etat colonisé. Mais quand on lit son texte sur le système intergouvernemental, transnational de Schengen et de Dublin pour le Groupe de Genève « Violence et droit d'asile en Europe », on peut se demander si Sayad serait encore d'accord avec une des phrases de la synthèse de *La double absence* : « Les structures de notre entendement politique le plus ordinaire (...) sont au fond des structures nationales »¹ où bien s'il développerait aujourd'hui ses considérations sur un déplacement de l'édifice de l'Etat-nation affaibli (comme le soulignait d'ailleurs Arendt déjà dans le contexte de la société totalitaire), qui glisse, se transforme, est relayé par une géopolitique où se mêlent Etats-nations, villes et nouveaux empires.

Où alors, avec la place de la force de l'empire américain (*Patriot Act*) les *catégories du sol* des dispositifs et des outils du système d'Etat et de Police et aussi de l'Economie sont relayées (question de degré seulement ?) par des *catégories du sang* (éthnie, race) et le « choc des civilisation » (Huntington) légitimant l'usage de la Force policière et militaire qui a toujours été présente dans la colonisation et qui est dans une nouvelle phase d'extension aujourd'hui. Les changements géopolitiques mondiaux, le débat sur l'Europe montre que les cartes se mêlent et se redistribuent et que les conflits persistent et se déplacent aussi. Persistance du système d'Etats-nations et aussi glissement du nationalisme vers à la fois un impérialisme plus complexe et multipolaire, des communitarismes d'un nouveau type, des déplacements entre Nation, Ethnie, Race (Wallerstein, Balibar) et aussi des villes-cités. La rupture avec la pensée d'Etat pour penser les populations en mouvement (ici, nord-sud et surtout sud-sud) et la citoyenneté « nationale » est nécessaire. Elle se complexifie dans un contexte de globalisation. Je reviendrai sur cette question plus tard avec Arendt par un autre chemin.

Sayad a travaillé la migration sur les liens ambigus, complices, conflictuels entre l'Algérie et la France dès la fin du XIXe siècle (comme avec la Russie par ailleurs), en suivant le fil rouge de *La double absence* qui définit la migration économique avec deux visions du monde, deux systèmes de valeurs, celle du pays d'origine centrée sur la communauté, celle du pays d'accueil centrée sur l'individuation et le rapport binaire *individu-Etat*. Les intérêts, les émotions et aussi ces systèmes de valeurs sont en conflit dans la vie du migrant et les illusions sont autant de manières pour autant d'acteurs de l'éluder.

S'agit-il d'une absence ou d'une présence paradoxale, déniée, clandestine où se tissent matériellement par l'envoi de l'argent des migrants, par les multiples échanges inégaux, par l'exil des corps dans le pays d'immigration et le retour des corps dans la terre d'origine les liens entre émigration et immigration, entre pays, dans un contexte de colonisation et de ce qui a été appelé « développement » (en fait le pillage systématique des ressources économiques en biens et en travail, l'anéantissement de son système social) avec les illusions propres à chacun des acteurs, jusqu'à l'arrivée de la nouvelle étape de globalisation que nous connaissons.

Il est bien question de pouvoir de domination, de pouvoir d'Etat *colonisateur-colonisé* au sens générique du terme et de ce qui déborde, qui fait craquer le système d'Etats-nations dans le cadre de la mondialisation, (le laboratoire Schengen) et bouscule la politique. Dans un texte contexte, l'immigré est-il un *atopos* (Bourdieu) ? Il se situe d'une certaine manière hors du territoire quadrillé par la souveraineté des Etats-nations. Dans son existence en mouvement,

¹ Sayad A. (2000) : *La double absence*, Paris, Seuil, 398

en zone d'infra-droit, en clandestinité, hors de l'histoire officielle il est plus dans son corps le lieu, le moment qui condense les contradictions du système. Le temps, le lieu du mouvement ne va pas sans le provisoire, la fragilité, l'incertitude. Sayad a montré dans un article lumineux que la condition d'immigré se définit par une place, un statut provisoire qui dure toute la vie, aux frontières de la démocratie. L'é-im/migré comme le sans-Etat d'Arendt sont des analyseurs du pouvoir totalitaire (Arendt), colonial et post-colonial (Sayad) et du capitalisme total libéral¹ de la globalisation actuelle, sans les assimiler l'un à l'autre.

Après ce détour par la nation où les sans-Etat et les é-im/migrés apparaissent au centre de la scène, je vais tenter de dégager toute la ruse et la finesse d'un sociologue de la migration, de Kabylie, dans son analyse des liens entre colonisation et e-im/migration en écho avec l'histoire du XXe siècle décrit par une Juive allemande devenue réfugiée, prise dans la tourmente du XXe siècle et mis en miroir avec la migration.

Que fallait-il donc lire chez Arendt et qu'avait lu Sayad tout en construisant sa théorie de la migration, au-delà de leur approche commune critique de l'utilitarisme économique (dans *Coûts et profits de l'immigration* pour Sayad², dans *Condition de l'homme moderne* pour Arendt³ dans leur commune critique d'une approche humanitaire au détriment de la défense des droits dans une citoyenneté libérée du carcan *national-non national* ? Assurément, la figure, la place, la genèse des sans-Etat dans la philosophie d'Arendt permettait de comprendre à la fois des liens importants entre colonialisme, impérialiste, et société totalitaire, le déclin d'un système d'Etats-nations, la rupture des humains superflus pour retourner ensuite à reconsidérer les politiques d'é-im/migration et du droit d'asile en Europe dès les années 1980, époque de la dissuasion à l'époque des camps aux frontières de l'Europe⁴, à l'externalisation à des retournement des politiques de l'UE et aussi les politiques du travail, du chômage, de la santé, de l'Etat social, etc..

Dans la foulée de l'interrogation, immigration, Etat et nation d'une sociologie de l'immigration, en fait d'une sociologie de l'Etat et du pouvoir colonial et (post)-colonial dans un contexte de globalisation je me propose donc de montrer toute l'actualité au XXIe siècle des travaux de Sayad en mettant en perspective de trois questionnements, à l'aide du parcours de notions-clés d'Arendt et de Sayad.

2. Faire dialogue l'œuvre de Sayad et d'Arendt autour de trois questionnements

Ces trois questionnement composent un seul puzzle situé dans l'histoire mondiale aujourd'hui :

1) Le contexte général de la globalisation

Quand on relit Arendt et Sayad aujourd'hui au début du XXIe siècle avec en miroir les politiques d'immigration et du droit d'asile de l'UE (et pas seulement de la France et de l'Algérie), où nous trouvons-nous pour relire Sayad ? Le colloque de Genève et la recherche du RUIG, Mondialisation, Migration, Droits de l'Homme du RUIG dressent un panorama

¹ Caloz-Tschopp M.C. (2008) : *Résister en politique. Résister en philosophie avec Arendt, Castoriadis, Ivekovic*, Paris, La Dispute, 2008.

² Sayad A. (2000) : « Les coûts et les profits de l'immigration », La double absence, Paris, Seuil, p. 114-118.

³ Arendt H. (1961, 1983) : *Condition de l'homme moderne*, Paris, Agora, pp. 282-283.

⁴ Caloz-Tschopp M.C. (2004) : *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*, Paris, La Dispute.

préoccupant. L'actualité encore plus. Des *Métamorphoses de la question sociale* décrites par Robert Castel, on peut retenir qu'avec le règne de l'aléatoire dans le monde du travail, il est en effet erroné de parler d'exclusion (concept discutable et discuté) mais plutôt de *désaffiliation*. A la suite d'Arendt, il vaut mieux parler d'*expulsion* en interrogeant ce que contient ce terme pour elle et aujourd'hui. Le marché et les logiques du capitalisme financier ne visent pas le partage de la richesse, elles fabriquent des « non affiliés », des expulsables, des jetables, des naufragés au sens propre (aux frontières de l'Europe). Le processus est un processus d'expulsion.

La tendance est générale qu'en est-il dans l'e-im/migration ? Dans l'UE, en Allemagne¹ où prime encore le droit du sang, en France où domine le sécuritaire cynique et populiste de l'immigration choisie et subie de Sarkozy², en Suisse³ où a été franchie une nouvelle étape dans l'apartheid qu'a bien décrit Laurent Monnier après 1974, et dans d'autres pays européens, nous nous trouvons dans un processus de démantèlement des droits et de l'Etat social provoquant une insécurité matérielle dans les couches inférieures de la pyramide sociale et dans les classes moyennes et un boom carcéral⁴. Dans ce contexte, on assiste à une nouvelle étape d'adaptation du tri de main-d'œuvre immigrée en fonction des besoins économiques de la globalisation (cerveaux et care en priorité et clandestinité structurelle), du tout sécuritaire, de xéno-racisme ciblé, de la limitation des libertés appliquée non seulement aux travailleurs migrants, aux demandeurs d'asile mais aussi aux citoyens de l'UE⁵.

¹ L'Allemagne pays d'immigration, malgré l'arrêt général du recrutement en 1973, le dénie pourtant en appliquant une politique de tri, de naturalisation et d'expulsion très stricte et laxiste. Après la politique des *Gastarbeiter* (travailleurs invités) des années 1960, qui avait succédé à la politique des *Fremdarbeiter*, pour les 7 millions de « travailleurs étrangers » exploités par le IIIe Reich, tout en tentant une politique de tri des diplômés, le gouvernement actuel reste ancré dans une politique de migration à durée déterminée (provisoire), basée sur les besoins économiques (main d'œuvre très qualifiée et clandestins) et des critères communitaristes (différence culturelle, ethnique à la base de la « communauté nationale ») La politique d'asile a connu une chute importante des demandes : 440.000 en 1992, 36.000 en 2004. Voir Kieser Albrecht (2006) : « Le droit du sang prime encore en Allemagne », *Le Monde diplomatique*, juin, 16-17.

² La deuxième loi Sarkozy privilégie les travailleurs immigrants diplômés, rend obligatoire la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration, abroge le droit à la régularisation des clandestins de plus de dix ans, restreint le regroupement familial, le mariage mixte et la naturalisation.

³ La Suisse compte depuis 1914 un 20% approximatif de sa population qui n'a pas le passeport suisse (1.500.000 étrangers en 2006). A l'égale de l'UE, elle pratique une politique de tri, de contrôle et de discrimination appelée des 2 cercles (en bref, immigration réservée aux pays riches, aux diplômés et travailleurs du tiers-monde exclus) avec une politique sécuritaire de traque/répression des immigrés illégalisés (baisse des salaires, expulsions). A l'égal d'autres pays européens, elle a adopté une nouvelle loi sur les étrangers et une loi sur le droit d'asile qui intervient une année après l'acceptation de l'extension de la dite « libre-circulation » des personnes aux dix nouveaux pays membres de l'UE au même moment où sont remises en causes les protection des salariés. Elle prive de droits 300.000 sans-papiers vivant et travaillant en Suisse en coupant l'aide sociale aux requérants d'asile déboutés La pression générale sur les salaires augmentant avec la libre-circulation sans protection, le durcissement de ces deux lois rendent quasi impossible le séjour légal en Suisse de ressortissants du tiers-monde (sauf pour les travailleurs très qualifiés et les grosses fortunes) en garantissant à certains secteurs économiques des travailleurs clandestins surexploités (200.000). L'absence d'une politique d'intégration pour les travailleurs extra-européens renforce les sentiments xénophobes et la division entre salariés en réduisant leur capacité de s'unir pour défendre leurs droits.

⁴ Voir les travaux de L. Wacquant. Voir aussi Re L. (2006) : *Carcere e globalizzazione. Il boom penitenziario negli Stati Uniti in Europa*, Laterza. Par exemple, aux Etats-Unis entre 1980 et 2004, la population carcérale a plus que triplé. Près de 2 millions de personnes croupissent dans les prisons étasuniennes (taux de détention, 726 détenus pour 100.000 habitant, un taux sept fois supérieur à celui de l'Italie).

⁵ En bref, dans l'UE nous nous retrouvons devant deux choix de politiques migratoires qui renvoient à deux choix de société :
1) une appropriation maximale de la richesse sociale par la classe possédante qui recommande l'intensification de la mise au travail de plus larges couches de la population nationale et immigrée, des temps de travail plus denses, plus intenses, plus longs pour tous (travail de nuit, travail à la confiance c'est-à-dire sans calcul du temps de travail), des divisions rigides entre légaux et illégaux, l'allongement du temps de travail (retraite et enfants à l'école de plus en plus tôt pour qu'ils soient actifs plus tôt), l'accroissement du temps de travail des femmes ;
2) une répartition de la richesse sociale à toutes celles et à tous ceux qui la produisent (futurs, actuels, ex-salariés) et réelle libre circulation des personnes, redéfinition des rapports économiques internationaux, afin de pouvoir survivre, travailler, migrer décentement. Ce lien fondamental entre politique migratoire et situation sociale est trop souvent occultée, ce que ne reconnaissait aucunement Sayad. La lecture de ses textes, fait apparaître les travailleurs immigrés comme des figures de l'ensemble des travailleurs, comme on va le voir.

2) La pertinence de l'argument de l'utilitarisme

Sayad démontre toute l'insuffisance de ce concept de l'économie libérale, dans son fameux texte sur les *Coûts et bénéfices de l'immigration*. En lectrice d'Arendt et de Sayad, je ressens un certain embarras quand je constate l'utilisation même critique de l'argument utilitariste qui caractérise le rapport de domination en matières de politiques migratoire par certains chercheurs sur la migration. J'aimerais simplement rappeler ici, qu'Arendt caractérise l'époque moderne par la « mentalité » de « l'homo faber où tout est ramené à la production: l'instrumentalisation du monde, la confiance placée dans les outils et la productivité du fabricant d'objets artificiels ; la foi en la portée universelle de la catégorie de la fin et des moyens, la conviction que l'on peut résoudre tous les problèmes et ramener toutes les motivations humaines au principe d'utilité (...) l'assimilation de l'intelligence à l'ingéniosité.... ». Arendt s'élève contre « la philosophie française au XVIIIe firent du principe d'utilité la clef qui devait permettre d'accéder à l'explication totale des motivations et du comportement humains »¹. En clair, la condition humaine ne se réduit pas aux rapports économiques qualifiés en terme de philosophie utilitariste.

Quant à Sayad, dans son texte sur *Les coûts et les profits de l'immigration*, il déplace d'entrée de jeu l'objet dès la quatrième ligne en parlant de « présence des immigrés ». Puis, il critique l'approche économiciste en montrant que les notions de coûts et de profits ont la valeur absolue d'un invariant immuable qui réduisent des humains à des chiffres quantifiables. En clair, il dénonce une essentialisation de la condition humaine, des faits sociaux réduits par ailleurs à des quantités. Le bilan de l'immigration fait sur une telle base efface le bilan qualitatif de la condition humaine (ce que l'économie ne peut mesurer), plier devant la raison économique inapte à penser l'objet – la présence des migrants -. Il souligne que beaucoup de luttes qui se cantonnent sur le terrain de l'utilitarisme sont des luttes sans fin, car prisonnières du cadre conceptuel alors qu'il faut prendre en compte la *présence* des migrants et la « vérité des rapports de force ».

En d'autres termes, tant Arendt que Sayad nous montrent, ce que le linguiste Lakoff a analysé dans des discours politiques étatsuniens. Pour en comprendre le sens et les enjeux, le cadre du débat doit être mis en cause et il faut déplacer et recadrer le débat. Il s'agit de créer un registre de langage en ne s'enfermant pas dans le registre dominant et il s'agit de créer des métaphores, des concepts pour penser ailleurs, autrement la présence des migrants et de nous-même. Il faut changer à la fois la pensée et l'attitude en prenant acte du rapport dissymétrique des échanges inégaux, la qualité et la position des dominés. L'évocation des masques des illusions de l'ensemble des acteurs sociaux, le mot de *présence* dans le texte de Sayad évoque une autre philosophie, d'autres images du réel, d'autres métaphores que le langage sec et brutal de coûts et bénéfices.

3) L'histoire du XIXe et du XXe siècle

Quand on relit les textes de Sayad aujourd'hui, on a en mémoire la rupture historique du XXe siècle mise en exergue par Arendt dans son analyse du système totalitaire. Il faut prendre en compte l'expérience historique pour la penser de manière non mécanique et causale. Pour pouvoir articuler la colonisation où s'inscrit le travail de Sayad, le système totalitaire où s'inscrit le travail d'Arendt et la globalisation où nous sommes actuellement, en ne déniait pas l'histoire. L'immigration sera-t-elle à terme en Europe un des grands échecs collectifs de

¹ Arendt H. (1961, 1983) : *Condition de l'homme moderne*, Paris, Agora, pp. 282-283.

l'histoire, comme a pu l'être l'extermination génocidaire des Juifs, des Tsiganes et aussi des Arméniens au XXe siècle ? Faut-il alors penser et parler en terme d'apartheid (séparation) cynique comme l'a montré Laurent Monnier ? En terme aussi peut-être, non seulement d'apartheid (séparation) mais de délocalisation, d'expulsion massives de millions de personnes de leurs lieux de vie pouvant conduire à des pratiques qui évoquent les humains superflus dont nous a parlé Arendt.

Un historien suisse spécialiste en Europe de la *Solution finale*, directeur du nouvel Institut Universitaires des Relations International et du Développement récemment fondé, Ph. Burrin, rappelle qu'on doit se demander comment un génocide germe dans la tête de dirigeants et de ceux qui leur obéissent aveuglément et par quels mécanismes un peuple peut se laisser entraîner dans des croyances mortifères qui conduisent au désastre ? C'est un questionnement indispensable des faits sociaux, des faits de migration dans une modernité nihiliste. S'il importe de ne pas rester enfermés dans des préjugés, il s'agit de ne pas se laisser illusionner par des interprétations catastrophistes qui naturalisent les faits sociaux en les pensant comme des catastrophes naturelles. La fin du travail, le « grand effondrement »¹ en est un exemple. Aborder de manière critique le champ de la migration aujourd'hui c'est intégrer un tel questionnement d'histoire de longue durée, de périodisation et de rupture historique. Sayad n'y était pas étranger.

3. Le socle du « droit d'avoir des droits » et le jetable

L'objet du « droit d'avoir des droits » a été posé dans le titre du colloque. Que retenir du « droit d'avoir des droits » d'Arendt et comment entendre la formule à partir du travail de Sayad ? Très brièvement, il faut penser chez Arendt à la fois les sans-Etat, les humains superflus, et le « droit d'avoir des droits ». Les sans-Etat dont parle Arendt, a conduit des millions d'être humains à se retrouver, sans-part (Rancière), sans appartenance reconnue, sans place assurée par un système politique organisé. Ce qui les a conduits à non seulement être expulsés de tout cadre politique, de toute citoyenneté possible, mais les a mis en situation « d'acosmie ».

Rappelons tout d'abord ce qu'Arendt écrivait par « droit d'avoir des droits » :

«Nous n'avons pris conscience de l'existence du droit d'avoir des droits (ce qui signifie: vivre dans une structure où l'on est jugé en fonction de ses actes et de ses opinions) et du droit d'appartenir à une certaine catégorie de communauté organisée que lorsque des millions de gens ont subitement perdu ces droits sans espoir de retour par suite de la nouvelle situation politique globale»².

« We became aware of the existence of a right to have rights (and that means to live in a framework where one is judged by one's actions and opinions) and a right to belong to some kind of organized community, only when millions of people emerged who had lost and could not regain these rights because of the new global political situation » (Les origines du totalitarisme, version anglaise, p. 297)

Il est important pour comprendre la portée de la situation que dans son œuvre Arendt, renverse sa découverte majeure, les humains superflus, en « droit d'avoir des droits ».

¹ Voir Diamond J. (2006) : *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard

² Arendt H. (1972) : *L'impérialisme*, vol. II, Les origines du totalitarisme, Paris, Point, p. 281-8282.

Relevons dans la citation sur le droit d'avoir des droits : que le droit d'avoir des droits implique de vivre dans une structure où l'on est jugé en fonction de ses actes et de ses opinions (et pas de sa place, de son statut, de son permis ou de l'absence de statut et de permis), de pouvoir appartenir à un cadre politique organisé. C'est aussi la perte des droits « sans espoir de retour par suite de la nouvelle situation politique globale ». Relevons aussi que la prise de conscience n'est intervenue « que lorsque des millions de gens *emerged* ont perdu ces droits sans espoir de retour ; que pour lever l'aveuglement, le mouvement de la perte, du manque est à la base du travail de construction de la conscience collective.

En quoi, où, comment les humains superflus et le « droit d'avoir des droits » résonne dans l'œuvre de Sayad ? A propos du « droit d'avoir des droits », on se rappelle la description de la condition d'émigré et d'immigré et ses contradictions, la double absence, les illusions, etc.. L'affirmation de Sayad dans les années 1980, qu'« exister c'est exister politiquement » (CIEMI, 1985), tout en montrant que l'intégration est une pensée, un discours d'Etat, tout en découvrant qu'être français de droit ne suffit pas à être complètement français, à cause de la condition de citoyen (et même de naturalisé qui est ce vaccin contre l'expulsion) de deuxième zone.

Que nous dit d'autre Sayad qui nous renvoie à la fois au *droit d'avoir des droits* d'Arendt et à la situation d'aujourd'hui ? Dans son texte, *Qu'est-ce qu'un immigré*, en montrant la genèse, de ce qui définit la condition immigrée et ses contradictions, il fait écho d'une certaine manière à ce que nous montre Arendt quand elle décrit les sans-Etat. Sayad nous montre en creux que l'immigration en tant que condition de « double absence », est fragile, provisoire, dissimulée. On peut poser le postulat, qu'avec la mondialisation de la mobilité des marchandises, des capitaux, de la force de travail, la condition décrite par Sayad est en train de devenir la condition de tous les travailleurs du capitalisme aujourd'hui dans l'exploitation, la sur-exploitation des migrants. Et quand elle s'inscrit non seulement dans la surexploitation mais dans l'ordre du jetable, elle nous pose l'exigence d'articuler des périodes historiques autour de ces deux auteurs et même plus amplement, ce que des chercheurs des *post-colonial studies*, des *subalterns studies* font aujourd'hui.

Que nous dit Sayad à propos de l'ordre du jetable ? Il suffit de le citer pour entendre une philosophie du jetable ce qu'il décrit dans son texte écrit à l'attention du Groupe de Genève : « Parce qu'elle est partagée entre ces deux représentations contradictoires (provisoire, durable) qu'elle s'ingénie à contredire, tout se passe comme si l'immigration avait besoin, pour pouvoir se perpétuer et se reproduire, de s'ignorer (ou de feindre de s'ignorer) et d'être ignorée comme provisoire et, en même temps, de ne pas s'avouer comme transplantation définitive. De même qu'elle s'impose au monde – aux immigrés, bien sûr, mais aussi à la société qui les reçoit, ainsi qu'à la société dont ils sont originaires -, cette contradiction fondamentale qui semble être constitutive de la condition même de l'immigré, impose à tous d'entretenir l'illusion collective d'un état qui n'est ni provisoire ni permanent, ou, ce qui revient au même, d'un état qui n'est admis, tantôt, comme provisoire (en droit) qu'à condition que ce « provisoire » puisse durer indéfiniment et, tantôt, comme définitif (en fait) qu'à condition que ce « définitif » ne soit jamais énoncé comme tel. Et si tous les partenaires concernés par l'immigration (les migrants, les communautés d'origine, les sociétés d'émigration, la société d'immigration) finissent par s'accorder sur cette illusion, c'est sans doute parce qu'elle permet à chacun d'entre eux de composer avec les contradictions propres à la position qu'il occupe, et cela sans avoir le sentiment d'enfreindre les catégories habituelles par lesquelles on pense et on constitue les immigrés ou encore par lesquelles ils se pensent et se constituent eux-mêmes.

(...)

Tant que l'expansion économique, grande consommatrice d'immigration avait besoin d'une main-d'œuvre immigrée permanente et toujours plus nombreuse, toute concourait à asseoir et à faire partager par tous cette illusion collective qui est à la base même de l'immigration.

(...)

Le résultat de tout cela est que tout le monde avait fini par croire que les immigrés avaient leur place durablement, une place à la marge et au plus bas de la société certes, mais une place durable : soit que reconnaissant l'utilité économique et sociales des immigrés c'est-à-dire les « avantages » qu'ils procurent à l'économie qui les utilise, on veuille leur rendre justice (au moins verbalement) ou encore défendre leurs droits (ceux déjà acquis ou ceux à conquérir comme, par exemple, le droit à « rester immigrés ») ; soit que, les taxant de parasites et estimant ne rien leur devoir, on déplore le « coût social » élevé que leur présence impose à la société, de même qu'on se plaît à se convaincre, à leurs dépens (c'est-à-dire à bon compte), des vertus dont on gratifie la société d'accueil et dont on se gratifie par là-même (vertu des traditions politiques et sociales qui se veulent toutes humanitaires, libérales, égalitaires, etc.). Ainsi l'assurance de la permanence et de la continuité de la présence de l'immigré est partagée par tous et d'abord par les immigrés eux-mêmes » (51-52-53)

En guise de conclusion

En résumé, le dialogue entre les travaux d'Arendt et de Sayad montre une dialectique entre *le provisoire* qui dure toute la vie d'un migrant et *l'expulsion* (voire l'acosmie) qui a défini la condition humaine au XXe siècle et pourrait même définir la condition humaine au XXIe siècle. Peut-être qu'aujourd'hui la notion de provisoire pensée par Sayad en analysant l'Etat et la ronde des permis d'infra-droit (Lochak) doit être réinterprétée à la lumière de la superfluité humaine (*Human superfluity*) découverte par Arendt. Un tel travail loin de se réduire à une opération anachronique d'analogie simplificatrice ou de placage épistémologique, est un travail de pensée imaginante qui bouscule, déplace nos catégories, nos positions, nos démarches pour analyser les politiques migratoire et d'asile et aussi d'autres secteurs de nos sociétés aujourd'hui. Sayad nous a montré le chemin dès qu'il s'est mis lui-même à lire Arendt. Un des signes à prendre en compte dans l'analyse sociologique du dépassement du national est, par exemple, que la comparaison inter-secteurs est plus signifiante que les comparaisons entre pays. Un autre signe à prendre en compte sont les transformations du rapport capital/travail et les nouvelles formes du provisoire, de la précarisation où l'on retrouve les femmes de ménage, les chercheurs, les ingénieurs et même les bookmakers. Le totalitarisme d'aujourd'hui n'a pas le visage du passé. Dans l'avenir il n'aura pas le visage du présent.

Relire Sayad, Arendt, Marx, Avéroès ou tout autre texte de la tradition des sciences sociales, c'est donc accepter de se mettre dans une position de dialogue et aussi dans une position d'étonnement, de questionnement, c'est-à-dire une position intégrant les transformations de la société, une position de découverte, de désocultation de l'abîme, écrit C. Castoriadis : « l'humanité montre sur ses propres épaules pour regarder au-delà d'elle-même et se regarder elle-même, constater son inexistence – et se mettre à faire et à se faire »¹. Voilà la position tragique dans laquelle, je pense qu'il faut s'installer pour lire Arendt, Sayad et n'importe quel auteur, en installant un dialogue à plusieurs niveaux, attentive à ce qui résiste à être pensé. Ma tentative limitée s'est située dans ce lieu de frontières avec le chaos et la création politique.

¹ Castoriadis C. (1989, 1990) : « L'idée de révolution », *Le monde morcelé*, Paris, Seuil, 170.

Laissons la parole de la fin à Castoriadis qui aurait eu aussi toute sa place dans un tel colloque : « Vous voyez le cauchemar écologique, la destruction de ressources non renouvelables, la multiplication par cinq ou par dix des émissions annuelles de polluants, l'accélération du réchauffement de la planète ? En réalité, c'est vers un tel état que nous allons, et le totalitarisme qui nous pend au nez n'est pas celui qui surgirait d'une révolution, c'est celui d'un gouvernement (peut-être mondial) qui, après une catastrophe écologique, dirait : vous vous êtes bien amusés, la fête est finie, voici les deux litres d'essence et vos dix litres d'air pur pour le mois de décembre, et ceux qui protestent mettent en danger la survie de l'humanité et sont des ennemis publics »¹.

Marie-Claire Caloz-Tschopp

¹ Castoriadis C. (1989, 1990) : « L'idée de révolution », *Le monde morcelé*, Paris, Seuil, 170.